

#LaVieDuConseil⁵⁴

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2016



SNCF : à la rencontre des usagers pour un service public de qualité, respectueux des voyageurs

Château-Thierry et ses habitants avant tout !

Nous traversons une période des plus difficiles. Après notre pays et avec la même sauvagerie sourde et aveugle, **les ennemis de l'humanité ont frappé, lâchement, nos voisins et amis belges.** Face à ce fléau, il nous appartient de ne pas vaciller, de cultiver nos convictions collectives fédératrices pour **manifester et répéter à chaque instant notre volonté de vivre ensemble.**

Liberté, égalité, fraternité, laïcité, service public, c'est avec constance que nous travaillons à vos côtés au renforcement du socle sur lequel prennent appui la République et notre démocratie. **Un seul mot d'ordre guide notre action : l'intérêt général.** Ce n'est que sur ce fondement du lien social, aujourd'hui ébranlé et affaibli par des menaces de tous ordres, que nous pouvons nous retrouver unis dans la communauté nationale, **loin des polémiques, des amalgames et de la volonté de nuire qui gangrènent notre société.**

Pierre angulaire de notre action publique, **l'intérêt de notre ville et de tous les Castelthéodoriciens prime sur les positions partisans et idéologiques.** Engagement pour le maintien d'une activité commerciale de proximité aux Vaucrises, soutien aux manifestations d'intérêt général dans le cadre du Contrat de Ville, programmation de projets éligibles aux dotations de l'Etat pour rénover nos équipements et soutenir l'investissement local.

Dans un esprit de concorde et pour apaiser les tensions exacerbées, nous avons tenu à réunir élus, associations d'usagers et directeurs régionaux de la SNCF pour trouver une solution concertée aux **nombreux dysfonctionnements qui touchent le transport ferroviaire dans nos campagnes. Pour nous, c'est Château-Thierry d'abord !** Si le contexte actuel ne prête pas à sourire, **Château-Thierry continue d'avancer avec la participation de chacun.** Par cette culture du service à la collectivité, nous souhaitons faire progresser la solidarité, la responsabilité, le partage, la fraternité, la citoyenneté. **Ce sont tous les visages du vivre ensemble.**

Avancer collégialement pour développer le goût de la relation à l'autre contre la défiance et les communautarismes, co-construire une ville accueillante, attractive et solidaire où il fait bon vivre, **c'est pour mener à bien ce projet de société et de territoire que nous avons besoin de l'adhésion de tous.** Bravo et merci à toutes celles et ceux qui, animés par ce sens si précieux de l'intérêt général, font résonner en nous cette phrase d'Alexis de Tocqueville : **« Pour que les hommes s'humanisent, il faut parvenir à développer l'art de s'associer¹ ».**

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement		
Etaient présents : M. KRABAL	M. TURPIN - Mme ROBIN - Mme BONNEAU	Absents excusés : Mme MARTELLE (P à Mme BONNEAU) - M. BOUTELUX (P à Mme DOUAY) - Mme OKTEN (P à Mme THOLON)
M. BEAUVOIS - Mme DOUAY - M. REZZOUKI	M. BERMUDEZ - M. FRERE	M. LAMBERT (P à M. BEAUVOIS)
M. DUCLOUX - Mme LEFEVRE - M. BOZZANI	Mme THOLON - Mme VANDENBERGHE	M. TIXIER (P à M. BERMUDEZ) - M. PADIEU (P à Mme CARON)
Mme MAUJEAN - M. EUGENE	M. BAHIN - Mme CORDOVILLA	
M. BOKASSIA - M. GENDARME - M. MARLIOT	Mme CARON - M. FAUQUET - Mme CALDERA	
M. JACQUESSON - Mme GOSSET	M. COPIN.	

Hommages

Solidarité aux victimes des attentats de Bruxelles du 22/03/2016

Au lendemain des attentats du 13 novembre, le monde entier a été solidaire de Paris. A notre tour d'être solidaire des Belges.

Anita BOURGEOIS MANN, « Wir werden Sie vermissen - Elle va nous manquer »

Frau Bourgeois a enseigné pendant de nombreuses années la langue de Goethe au collège Jean Racine. Egalement amoureuse de la langue française, elle a œuvré, pendant de nombreuses années, en tant que vice-présidente de l'association des Amis du Musée Jean de La Fontaine, à la promotion du Musée et de l'œuvre du célèbre fabuliste.

Catherine CHABAUD, le goût de la transmission des valeurs

Directrice de l'école de la Mare Aubry, Catherine Chabaud était appréciée de tous ses collègues, de tous ses élèves pour sa gentillesse, son dynamisme, son goût de la transmission. Un grand merci d'avoir forgé les destins de nos enfants, de les avoir armés pour l'avenir.

Philippe BLASZKIEWICZ : « Oui mais jamais, au grand jamais, son trou dans l'eau n'se [refermera] »

« Blazskié » savait manier les mots entre humour et coups de gueule et ainsi donner de l'intensité à ses interprétations. Mais derrière cette image de chanteur charismatique du groupe Gode Morningue ou d'acteur de théâtre à la Mascara, c'était en fait

un homme sensible, chaleureux, altruiste, voire même quelque peu timide. Il manquera à tous et il est certain qu'à l'instar de Boris Vian, il nous dit de là-haut : « Salut les gars. A bientôt on se reverra. »

Roger BARDIN, père du photographe Norbert Bardin

Norbert Bardin, photographe de talent, rend hommage à son père Roger, ancien cadre chez Melitta, au cours de son exposition « Eaux et forêts », visible du 5 au 30 avril au Musée Jean de La Fontaine.

Daniel MALEZE

Le conseil municipal adresse toutes ses condoléances à notre ami et collègue qui vient de perdre son frère, Daniel.



Jean-Pierre Champenois : un Castel attaché à notre patrimoine

Jean-Pierre CHAMPENOIS

Ancien maire-adjoint délégué au patrimoine durant deux mandats, acteur actif au sein de la communauté protestante et président de la société historique et archéologique de Château-Thierry, Jean-Pierre Champenois s'intéressait particulièrement à l'histoire et aux richesses culturelles du territoire.

AGENDA Sortez !

Du 5 au 30 avril

Musée Jean de La Fontaine
« Eaux et Forêts », photographies de Norbert Bardin

Samedi 23 avril, 20h30

La Biscuiterie
Soirée reggae avec Castel Live

Dimanche 24 avril, 10h30

Monument des déportés
Journée nationale de la déportation

Mardi 26 avril, 20h

Maison de l'Amitié France-Amérique
Soirée débat - « Histoire du commerce triangulaire et réalités de l'esclavage moderne »

Jeu 28 avril, 20h30

Hôtel de Ville
Soirée débat - « Le génocide tutsi » et « Qu'est-ce qu'un génocide ? »

Du 5 au 30 avril

Médiathèque Jean Macé
Exposition « Nos jardins secrets »

Du 21 au 24 avril, 9h-19h

Palais des Sports : Foire de Printemps du COFOSA

Dimanche 22 avril, 21h

Cinéma-Théâtre "Naturellement Belle", pièce avec Rachel Pignot et Raphaël Callendreau



LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

CHÂTEAU-THIERRY DEBOUT FACE À L'ABOMINATION !

Après les tristes événements survenus en Belgique, la séance du Conseil municipal a été placée sous le signe de la solidarité, du recueillement et de la concorde. En dépit du peu d'intérêt exprimé par certains, trop animés par la polémique, l'intolérance et l'esprit partisan, nous nous devions de réaffirmer avec force nos valeurs humanistes héritées des Lumières dont La Fontaine fut un précurseur. Face aux tenants de la haine et de l'obscurantisme, choisissons la voie de l'intérêt général, contre tout repli, égoïsme ou communautarisme. Ces vecteurs d'exclusion ne souffrent aucun compromis, aucun accommodement, bien au contraire. Il nous appartient à tous, citoyennes et citoyens, de défendre partout et à chaque instant les piliers de notre République. Il en va du maintien de notre cohésion nationale.

Groupe Château-Thierry rassemblée

CHÂTEAU-THIERRY AU TRAVAIL !

Château-Thierry a plus que jamais besoin de toutes les forces vives à son service. Au sein du groupe « Droite Unie », nous sommes déterminés à travailler pour la ville, sur toutes les thématiques, sans critique systématique ni complaisance. Sachez pouvoir compter sur nous pour apporter des solutions, soutenir les projets prometteurs et contribuer de façon constructive et républicaine aux débats d'idées. Si nous apprécions le changement positif qui s'est opéré depuis 2008, il reste beaucoup de travail : développement de l'offre commerciale en centre-ville, rayonnement et attractivité du territoire, soutien à notre ruralité... Ne baissions pas les bras et mettons-nous au travail.

Groupe Droite Unie

L'HUMAIN D'ABORD !

Le travail du dimanche généralisé est une atteinte aux libertés fondamentales pour vivre ensemble dans la Société. Ce jour de repos commun aux salariés permet de structurer la société socialement, économiquement et écologiquement. J'ai voté contre l'extension à 10 ouvertures des grandes surfaces commerciales le dimanche permise par la loi Macron, cette loi dictée par le patron du MEDEF, tout comme la loi « travail » El Khoméri.

Ceux qui ont voté cette dérogation, lors de ce conseil municipal, devraient faire preuve d'un peu plus d'humanité ! Notre ami et camarade Jean-Pierre Champenois(Ancien Maire Adjoint chargé du Patrimoine) nous a quitté brutalement. Une grande tristesse pour nous !

Groupe « Mieux vivre à Château-Thierry »

« Un Conseil ennuyeux... »

Le dernier Conseil a largement évoqué les rénovations des Blanchards et Vaucrises. Lorsqu'un conseiller du Groupe Château Fait Front lève la main pour donner son avis, il aimerait qu'on lui donne l'opportunité de s'exprimer. Nous aimerions faire entendre « notre petite musique ».

Une demande de protection fonctionnelle pour M. KRABAL a été votée. Comme si celui-ci était menacé. Par qui ? Pourquoi ? De plus, la municipalité va devoir payer ses frais d'avocat. M. le Député-Maire doit pourtant avoir des revenus suffisants. Cette affaire ne regarde que M. KRABAL et une des ses ex-adjointes.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle conseillère du Groupe Droite Unie qui, elle, a eu la possibilité de prononcer un discours ponctué par des applaudissements et conclus par les félicitations des groupes solidaires opposés, ce qui prouve bien l'entente LRPS. Nous regrettons que la nouvelle conseillère du Groupe Château Fait Front n'ait pas eu cette opportunité lors de son arrivée. Peut-être au prochain Conseil ?

GRUPE CHATEAU FAIT FRONT

Visite de Xavier Bertrand président des Hauts de France pour faire avancer le Sud de l'Aisne

A l'invitation du député-maire et de la municipalité, Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, est venu à la rencontre des usagers de la SNCF, des directeurs ainsi que des acteurs culturels et économiques du territoire.

Au cours de leurs visites et entretiens, Jacques Krabal et Xavier Bertrand ont réaffirmé leur volonté de travailler loin des querelles partisans et dans un esprit républicain sur les problématiques qui touchent le Sud de l'Aisne. Et elles sont nombreuses : difficultés du transport ferroviaire, soutien aux acteurs de la culture, plan d'urgence pour l'élevage, l'agriculture et la viticulture, perspectives de développement pour la filière œnologique...

Le Député-maire et la Présidente de la Communauté de Communes ont réaffirmé leur détermination à tout mettre en œuvre pour assurer la réussite des Hauts-de-France, dans l'intérêt des habitants. Quant au président de région, il a exprimé sa compréhension face aux spécificités de notre territoire. : « Vous ne devez pas changer vos habitudes. Votre cadre de vie vous conduit vers Reims pour les études et les soins notamment. C'est normal et vous devez continuer ainsi ».

Si nous sommes satisfaits de ces positionnements qui nous rassurent, nous attendons maintenant des actes sur tous ces points : TER Vallée de la Marne, accessibilité et sécurité en gare de Château-Thierry, soutien aux investissements et au développement économique pour les artisans et commerçants, éducation, culture, développement durable et crédits européens etc. En tant qu'élus responsables, nous savons que tout ne pourra se faire du jour au lendemain mais nous espérons que les engagements seront tenus.



Accueil républicain du Président de Région



Quelles perspectives pour l'œnourisme et le champagne dans le Sud de l'Aisne ? Rencontres avec les acteurs de la filière viticole



L'échangeur, acteur incontournable de notre dynamisme culturel



Accueil en gare de Château-Thierry : Agir au plus vite pour régler les difficultés de transport



Echange et concertation avec les habitants sur les problématiques du territoire

ZOOM - A quand un véritable service public ferroviaire sur notre territoire ?

Que ce soit avec la ligne Fismes / La Ferté-Milon ou TER Vallée de la Marne, les usagers ne cessent de dire leur exaspération et les associations (CDIU, ACCUS et ADULT) se mobilisent aux côtés des élus pour que nous puissions enfin bénéficier d'un service public digne de ce nom. Depuis maintenant 4 ans, la situation n'a cessé d'empirer : incidents, retards, annulations et autres dysfonctionnements sont chroniques et préjudiciables aux quelque 5000 voyageurs journaliers ainsi qu'aux usagers plus occasionnels du train.

Face à ces inquiétudes graves et totalement justifiées, le député-maire a interpellé à de multiples reprises le président de la SNCF Guillaume Pépy et les directeurs régionaux, Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des transports ainsi que Xavier Bertrand, président de la nouvelle région. A la suite des nombreuses rencontres et réunions organisées, des avancées sont à saluer : engagement pour la mise en œuvre d'une

gouvernance unique de la ligne TER Vallée de la Marne, afin de répondre à la nécessité d'une politique cohérente de gestion des lignes, accélération des travaux d'installation d'un système global de vidéo-protection en gare de Château-Thierry, dispositif très attendu des usagers. Toutefois, des incertitudes demeurent : quel avenir pour le transport de passagers de la ligne La Ferté-Milon / Fismes ? Où en sont les renégociations du contrat de plan Etat-Région au sein duquel s'inscrit le projet de rénovation de la ligne ?

L'annonce brutale de la suspension du transport des voyageurs sur cette ligne a en effet pris au dépourvu de nombreux usagers, notamment les lycéens et étudiants qui se rendent quotidiennement à Reims. Pourquoi une telle décision, dans la mesure où le trafic de fret est maintenu ? Afin de permettre à chacun d'envisager l'avenir proche de façon plus sereine, le député-maire a fermement demandé une prolongation du service de transport d'au moins 3 mois.



#LVDC54

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication, ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr





COLLECTE DES VIEUX TISSUS : CHÂTEAU-THIERRY CHAMPION DE FRANCE !

Trier, respecter l'environnement, lutter contre l'obsolescence et les gaspillages, participer à la vitalité du tissu économique local, les Castelthéodoriciens ont compris tout l'enjeu de l'économie solidaire !

Pour preuve : grâce aux 22 points de collecte Le Relais disséminés en ville, pas moins de 120 tonnes de textiles, linge de maison et chaussures ont été collectés l'année dernière, c'est un record national par rapport au nombre d'habitants dans notre ville. Loin devant la moyenne (2kg de textiles par personne), notre ville a collecté l'équivalent de 8 kg par personne en une année. Bravo à tous les Castels pour cette conscience citoyenne qui traduit un esprit de responsabilité et un engagement fort contre tous les gaspillages.

Une fois collectées, ces ressources sont ensuite triées, une partie est revendue en l'état et le reste est valorisé et recyclé par Le Relais. Vos vêtements échappent donc à l'enfouissement, retrouvent une seconde vie et contribuent à créer de l'emploi ! Ne l'oublions pas, Le Relais est avant tout une entreprise d'insertion : chaque don participe à l'insertion par le travail de personnes en difficultés et en situation d'exclusion. Cette réalité se traduit très concrètement à Château-Thierry par la récente création de trois emplois sur le territoire, rendue possible par vos gestes quotidiens.

Points de collecte les plus performants :

- La Moiserie (19 379 kg collectés)
- Avenue d'Essômes (17 156 kg collectés)
- Avenue de la République (13 015 kg collectés)
- Route d'Etrépilly (10 280 kg collectés)

Et dans le bas du classement :

- Rue des Granges (1417 kg collectés)
- Quai Galbraith (1761 kg collectés)
- Avenue Jean Jaurès (1832 kg collectés)
- Rue de Fère (2287 kg collectés)

Bravo à tous et merci de cet engagement. Nous pouvons encore mieux faire !

Picardie Pass Rénovation : des travaux pour économiser !

Picardie Pass Rénovation, c'est le dispositif de service public qui vous accompagne pour la rénovation énergétique de votre logement. Un accompagnement complet qui vise à simplifier votre projet. Il s'adresse à tous les propriétaires d'un logement situé sur notre territoire et vise à diviser par 2 la facture énergétique des foyers. N'hésitez pas à profiter de ce dispositif : il est prévu pour tous, quels que soient l'âge et le type d'habitation !

Contacts :

contact@picardie-spee.fr / 0 800 02 60 80
http://www.pass-renovation.picardie.fr/

Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

AFFAIRE GENERALES

Nouvelle conseillère municipale
Aurore Aristée, démissionnaire, est remplacée par Francine Caldera.



Francine Caldera, nouvelle conseillère municipale

Francine Caldera intègre le Conseil municipal Francine Caldera a intégré ses fonctions de conseillère municipale, au sein du groupe « Droite unie ». La nouvelle conseillère municipale déclare être animée par « **une volonté de servir avant tout la collectivité, dans le rassemblement, loin de tout esprit partisan. Native de Château-Thierry et ancienne commerçante, je soutiendrai tout projet bénéfique et profitable à notre ville. Je suis par ailleurs déterminée à apporter de façon constructive mon savoir-faire et mes compétences au service de Château-Thierry.**

Procédure en diffamation

Par jugement rendu le lundi 21 mars 2016, le tribunal correctionnel de Soissons a condamné Mme Sandrine Clerbois, ancienne conseillère municipale démissionnaire en janvier 2015, à 200€ d'amende pour diffamation publique. M. Vincent Gérard, directeur de publication du journal l'Axonais a été condamné pour le même motif à une amende de 2000€. Enfin, M. Romaric Leurs, journaliste, a quant à lui écopé d'une amende de 500€.

Rappelons que ce jugement n'est pas définitif car susceptible d'appel. En conclusion à cette triste affaire, M. le Maire a tenu à réaffirmer la nécessité pour chacun de prendre de la hauteur : « Avec ces jugements, la justice a tranché. Si je suis satisfait des condamnations pour diffamation à l'encontre des protagonistes de cette sordide affaire, je ne la commenterai pas. Démission, lettre anonyme, dégradations du matériel informatique, mails orduriers, déferlement médiatique, perte de

ry, des habitants et de notre démocratie locale ». L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

Attribution de la protection fonctionnelle à M. le Maire Procédure en diffamation

Dans le cadre de la procédure engagée pour diffamation, le Conseil municipal attribue à Monsieur le Maire la protection fonctionnelle prévue à l'article L.2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire a par ailleurs rappelé la nécessité vitale de sortir définitivement du venin de la polémique qui gangrène notre société. Seuls l'intérêt général, l'éthique et l'honnêteté doivent guider l'action de chacun, pour notre ville et ses habitants.

30 VOTES POUR, 3 CONTRE

Dérogation au repos dominical - Avis du Conseil municipal

La loi dite « Macron » du 6 août 2015 a modifié les dispositions du code du travail en élargissant les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche. Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le nouveau calendrier relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les commerces de détail autres que l'automobile. Ce calendrier a été élaboré en concertation avec les commerçants.

32 VOTES POUR, 1 CONTRE

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

La dématérialisation consiste à transmettre par

portable, etc. Avoir comme seule volonté nuire. Quel triste projet.

Il y a du pathétique et du maléfique dans cette jouissance à polémiquer. Toujours aller dans les ragots, la perversion avec toujours la volonté de nuire, de détruire, de régler des comptes au motif de la liberté d'expression pour les uns, galvaudée ainsi elle perd de son sens. Et pour les autres, de la jalousie, jalousie surtout quand on n'a rien réussi dans sa vie. Sortons une fois pour toutes de ces venins : jalousie, perversion, polémique, mensonge, manipulation, de cette « peste émotionnelle » comme le disait le psychologue autrichien Wilhelm Reich.

Faisons en sorte de nous tenir debout la tête droite et non de nous étendre de tout notre long dans la boue », pour citer le Philosophe D. Henry. Disons oui à l'honnêteté, à l'éthique, et disons non à la médiocrité. Ce seront mes derniers mots pour classer cette affaire qui est désormais derrière nous. ».

voie électronique les actes de la collectivité directement au contrôle de légalité. Source d'économies non-négligeables, le Conseil municipal décide d'utiliser ce procédé pour transmettre les actes réglementaires. Une convention est mise en œuvre avec M. le Préfet de l'Aisne.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Préemption du local commercial situé 1 avenue Otmus

Situé au cœur du lieu de vie Vaucrises retenu comme quartier d'intérêt régional dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain, la cession et le changement d'affectation de ce bien immobilier seraient particulièrement dommageables aux habitants du quartier. Il est impératif qu'une activité de commerce de proximité ouverte à tous soit maintenue dans ce local. Il n'est pas envisageable de priver plus de 2000 personnes d'une supérette située au cœur de ce lieu de vie. Le Conseil municipal utilise ainsi son droit de préemption prévu par la loi et dont dispose la commune.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Qu'est-ce que le droit de préemption ?

Toute personne publique bénéficie d'un droit lui permettant d'acquérir en priorité un bien mis en vente par une personne privée ou morale.

La Ville de Château-Thierry a récemment exercé ce droit afin d'acquérir le local situé 1 avenue Otmus aux Vaucrises, dans le but de maintenir sa vocation commerciale. Fondamentale dans le projet de restructuration des espaces commerciaux du lieu de vie, une telle activité de proximité joue un rôle essentiel pour les habitants et la qualité de vie de chacun. Elle est en outre impérative pour le renouvellement urbain des Vaucrises. Rappelons que le lieu de vie est retenu comme quartier d'intérêt régional dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain.

FINANCES Dématérialisation - adhésion à la Société publique locale SPL-XDEMAT

Créée par les Conseils départementaux de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, la société SPL-XDEMAT fournit des prestations de dématérialisation aux collectivités actionnaires à son capital. Dans un souci de maîtrise des dépenses et de recherche d'efficacité, la Ville de Château-Thierry souhaite bénéficier de ces outils. Le Conseil municipal approuve les modalités de fonctionnement de la société fixées dans ses statuts, acquiert une action au capital et devient ainsi membre de SPL-XDEMAT.

VOTE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE DE LA VILLE Contrat de Ville - Répartition des subventions

Dans le périmètre défini par le contrat de ville, de nombreuses actions en direction des publics en difficulté sont mises en œuvre. Un appel à projet 2016 a été lancé. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer un total de 16 919 € de subventions à 17 structures porteuses de projets au service du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX Fonds départemental de solidarité (FDS) - Prorogation de l'adhésion

L'adhésion de la Ville de Château-Thierry au Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie est prorogée pour l'année 2017.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Dotation de soutien à l'investissement local - Demande de subvention

L'Etat mobilise des financements en faveur des projets d'investissement portés par les communes et leurs groupements, dans les domaines de la transition énergétique, de la mise en accessibilité des équipements publics et de la revitalisation des bourgs-centres. Afin de bénéficier de ces ressources, le Conseil municipal approuve la programmation des projets éligibles et sollicite les subventions les plus élevées possibles.

VOTE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL Convention avec le SDIS de l'Aisne pour les agents sapeurs-pompiers volontaires



Des agents mobilisés pour la sécurité de tous !

Une convention entre la Ville et le SDIS de l'Aisne est signée pour permettre aux 3 agents municipaux sapeurs-pompiers volontaires de participer aux missions et formations. En signant cette convention départementale, la Ville bénéficie d'une réduction de la contribution au SDIS, soit une économie de 9000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ

CULTURE

Convention de partenariat avec Les Mélangeurs

Démocratiser l'accès aux richesses artistiques et soutenir la création contemporaine, c'est l'objectif poursuivi par la municipalité, pour Château-Thierry et ses habitants. Dans cette perspective, la Ville reconduit son soutien à la compagnie Les Mélangeurs par l'octroi d'une subvention de 25 000 €. En contrepartie, la compagnie mène des actions artistiques en direction des publics castelthéodoriciens et notamment de la formation pour les plus jeunes. La signature d'une convention de partenariat formalise cet engagement.



Rendre toujours plus accessibles notre patrimoine culturel commun

VOTE À L'UNANIMITÉ

Musée Jean de La Fontaine - demande de subventions

Afin de garantir la sécurité des agents et des collections mais aussi pour améliorer les conditions d'accueil des publics, une subvention au niveau le plus élevé possible est sollicitée auprès de la DRAC Hauts de France Nord-Pas-de-Calais-Picardie pour l'installation d'une alarme incendie, la reprise de l'installation électrique ainsi que le changement du mobilier d'accueil.

VOTE À L'UNANIMITÉ

POUR UN CONSERVATOIRE À

Lieu d'apprentissage culturel et vitrine de notre patrimoine musical commun, le conservatoire Eugène Jancourt, après plus de 40 ans d'existence, va connaître une profonde mutation. La musique rapproche, inspire, suscite des vocations. Plus que jamais, elle nous apprend à vivre ensemble. Pour cultiver cette richesse, Château-Thierry doit savoir fédérer l'ensemble des forces vives dans ce domaine. La municipalité travaille à la requalification de l'espace d'activités U1 en pôle associatif et culturel. Le conservatoire a naturellement un rôle à jouer au sein de cette structure. Cela permettra de regrouper les enseignements en un même lieu et de consolider les liens entre apprentissages classiques

VOTE À L'UNANIMITÉ

SALLE COMBLE POUR LE REPAS DE PRINTEMPS 2016 !

Bonne humeur et convivialité ont investi notre Palais des Rencontres le 2 mars dernier, à l'occasion du traditionnel Repas de Printemps.

L'invitation de la municipalité et de l'OCPPA a largement été honorée : pas moins de 573 personnes de plus de 65 ans ont répondu présent pour ce repas festif. Tous les éléments étaient réunis pour mener à bien ce projet, à commencer par l'engagement sans failles d'une vingtaine de bénévoles, à pied d'œuvre pour l'organisation de ce moment de solidarité et d'échanges. Un beau repas et un après-midi très agréable dont la réussite revient également aux agents municipaux, aux jeunes danseuses du studio Valoise et aux élèves du lycée hôtelier Saint-Joseph.



Absinthe Fleurs : le lancement d'une belle aventure en cœur de ville



Très belle journée de partage et d'échanges en compagnie de nos aînés

Sollicités par l'OCPPA, ces derniers ont assuré un service remarquable et fourni une prestation de qualité. Merci à nos aînés, à tous les bénévoles et aux professionnels de ce beau

moment à qui nous donnons tous rendez-vous en 2017. Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour déterminer le lieu d'accueil du prochain repas de printemps. Le palais des

rencontres aura alors commencé sa phase de rénovation profonde.

Coût du repas 2016 : 11 237 €

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR VOS ENVIES FLORALES

Toujours animé de sa bonne humeur et de l'enthousiasme qui le caractérise, le fleuriste Guy Uyttraege nous a tous donné rendez-vous le 1er avril dernier pour l'ouverture d'un second point de vente ! Absinthe Fleurs, place de l'Hôtel de Ville, couronne les 7 ans d'activité de l'artisan fleuriste et de son enseigne Abutilon Bis, avenue de Par-

is. Une agréable surprise offerte à tous les Castelthéodoriciens et surtout un nouveau souffle en plein cœur de ville ! Bravo pour ce bel exemple de réussite économique et un grand merci aux fleuristes Marguerite et Rapid'Flora, acteurs du dynamisme de notre Cité à Fables.

LES U13 BRILLENT À CAHORS !

Fiers et heureux de participer à un tournoi de cette envergure, les jeunes footballeurs U13 du Château-Thierry Etampes Football Club ont brillamment porté les couleurs de notre ville au 37e tournoi de Pâques à Cahors, les 26 et 27 mars derniers.

U13 : une équipe unie et enthousiaste à Cahors



Au programme : défilé dans la ville, rencontres avec des professionnels, compétition mais aussi échanges et convivialité entre passionnés du ballon rond.

Après une phase de poule disputée, les jeunes Castelthéodoriciens se sont inclinés face à Cannes en quarts de finale de leur tournoi.

Un résultat plus qu'honorable pour le club castel ! Bravo et merci à eux !